

Le SNES-FSU a été reçu par la DGESCO ce lundi 5 novembre sur les projets de programmes de seconde et première de français, langues et cultures de l'antiquité (option et spécialité LCA) et spécialité « humanités, littérature, philosophie » (HLP). Etaient aussi présents les représentants SNALC, SE-UNSA et SGEN-CFDT. Le compte-rendu ci-dessous concerne le français.

Programme de français:

M. Raucy, inspecteur général, a présenté les intentions qui ont présidé à la rédaction de ce projet de programme :

- Donner une priorité à l'enseignement de la langue, considérant que tout n'est pas acquis en fin de 3ème. Par « langue », il entend principalement la grammaire. L'objectif est « d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension » des élèves, essentiellement par une bonne maitrise de la syntaxe de l'écrit, en particulier de la phrase complexe. Cela passe par un travail sur les écrits des élèves mais aussi par « l'analyse grammaticale ponctuelle » et des « leçons de grammaire » sur des points précis imposés : la syntaxe des subordonnées relatives, l'expression de la négation, l'interrogation...
- Donner des repères de culture littéraire, grâce exclusivement à la chronologie et des notions d'histoire littéraire. L'enseignement du français au lycée a pour objectif de construire une culture littéraire structurée par l'approche chronologique.
- Dissiper l'incertitude des professeurs sur la nature de ce qu'ils enseignent, selon M. Raucy, en privilégiant une approche de culture littéraire plutôt que des connaissances d'ordre formel (sic) Le constat aurait été fait que les élèves et les enseignants s'ennuient quand ils analysent les caractéristiques formelles des textes littéraires et leurs effets (sic). Au contraire, l'histoire littéraire permettrait de s'ouvrir sur le monde.
- Faire lire quasi exclusivement des œuvres complètes et non des extraits. Ainsi est-il prévu que chaque élève lise en seconde 7 livres au moins dans l'année, 8 en première. Ces chiffres comprennent les œuvres étudiées en classe et les lectures cursives. Les modalités de lecture en classe de ces œuvres complètes n'ont pas été précisées.
- Passer par l'écriture pour s'approprier ses lectures, à l'aide des « écrits d'appropriation » rassemblés dans le « carnet de lectures et de formation culturelle ».

Avis du SNES-FSU:

Ces intentions, comme le résultat lisible dans ce projet de programme, posent plusieurs problèmes que nous avons soulevés.

- Si nous partageons le constat des lacunes de nombre de nos élèves en expression et compréhension, nous ne pensons pas que la leçon de grammaire soit la baguette magique que l'on nous présente. Le premier obstacle est celui du temps : comment dans les 4 heures hebdomadaires de Seconde et de Première (mais seulement 3 en 1ère technologique) parvenir à faire tout ce qui est déjà dans le programme actuel, plus ce que ce nouveau programme ajoute : la grammaire, le carnet de lectures, les 8 devoirs complets « type bac », les « parcours d'histoire littéraires » ... ? Ce problème, pourtant évident, est balayé d'un revers de main. Le deuxième obstacle est celui de la méthode : la « leçon de grammaire » a été réinstaurée au collège à la suite des derniers ajustements de programme. Proposer aux élèves de Seconde les mêmes modalités et les mêmes contenus (la phrase complexe est déjà au programme de 4ème et de 3ème) c'est s'assurer d'un rejet massif et de peu d'efficacité. Le troisième obstacle est le manque de cohérence : cette partie « langue » du programme est détachée du reste et en particulier de la « littérature » mais aussi des activités d'écriture. Il n'est pas question, par exemple, de stylistique. C'est donc une conception rétrécie de l'étude de la langue, visant la description et non l'analyse ou la compréhension que l'on nous impose. Par ailleurs l'oral, s'il est mentionné, ne fait pas l'objet d'une étude sérieuse.
- Structurer l'étude de la littérature exclusivement par l'histoire littéraire (ou même seulement par la chronologie) est extrêmement réducteur. À aucun moment dans le programme on n'identifie la littérature, si ce n'est timidement par la définition des grands genres (poésie, théâtre, récit, littérature d'idées (à supposer qu'il n'y ait pas d'idées au théâtre, dans le roman ou la poésie!). Si, comme semble le suggérer M. Raucy, on n'analyse plus les caractéristiques formelles ni leurs effets dans ces

- textes, comment peut-on saisir qu'il s'agit de littérature, d'expression artistique ? La littérature, dans l'optique de ce programme, semble réduite à son rôle de témoin historique... c'est fâcheux !
- Donner la priorité à la lecture d'œuvres complètes peut être séduisant mais qu'est-ce que cela signifie concrètement, dans la classe et hors la classe ? Comment accompagner les élèves dans ce travail de lecture (qu'ils ne peuvent faire qu'en dehors de la classe, s'ils le font...) autrement qu'en étudiant des extraits de l'œuvre en classe, comme nous le faisons aujourd'hui ? L'inspecteur ne répond pas à cette question. De même il ne semble pas perturbé quand on lui signale la masse de travail personnel demandé aux élèves en dehors de la classe : 7 ou 8 livres à lire au moins, 8 devoirs type « bac », recherches pour « garnir » son « carnet » sur les 4 objets d'étude en œuvres artistiques, écrits d'appropriation. Les inégalités socio-culturelles joueront ici à plein... peu importe ?! Aucune réponse convaincante n'est apportée lorsque nous demandons comment le programme s'adaptera à l'horaire de 3h en série technologique. Cela n'a visiblement pas été pensé!
- Tout cela suppose un net alourdissement de la charge de travail des enseignant es de lettres: travail de correction (si pour M. Raucy le « carnet de lectures » n'a pas à être évalué et n'est pas obligatoire, le programme dit le contraire), plus d'œuvres complètes à préparer, notamment des œuvres imposées en première, de nouveaux exercices à enseigner avec de nouvelles méthodologies (contraction et essai en première technologique), sans oublier que les classes seront toutes entre 35 et 37 du fait de la suppression des séries dans la voie générale...
- A cette charge de travail, s'ajoute la perte de la liberté pédagogique tant sur les supports (œuvres imposées en première) que sur les pratiques. Le programme impose des pratiques pour l'enseignement de la langue (analyse grammaticale ponctuelle, leçon de grammaire), interdit des pratiques d'évaluation (voir p.9-10 du programme de Seconde), rend obligatoire des pratiques qui relevaient jusque là de choix personnels comme celle du carnet de lecture. Une seule satisfaction, la lecture linéaire a été abandonnée et remplacée par « l'explication de texte », « la méthode [étant] laissée au choix du professeur ».
- Les épreuves du bac ne sont pas complètement calées mais le programme les aborde. Nous ne sommes pas opposés à la différenciation des épreuves écrites entre voie générale et voie technologique. Cependant le choix du « résumé-discussion » rebaptisé « contraction-essai » n'est pas des plus novateurs. Un exercice permettant d'évaluer la capacité de synthèse aurait été plus judicieux mais l'audience n'a pas permis d'approfondir ce point. Nous avons contesté le choix de la dissertation sur œuvre imposée dans la voie générale. Selon M. Raucy, c'est la volonté de supprimer la question de corpus, associée à celle de conserver l'exercice de la dissertation qui a conduit, presque mécaniquement, à devoir imposer des œuvres au programme pour rendre l'exercice « faisable » par des élèves qui ont peu de culture littéraire. Il serait plus simple de renoncer à la dissertation pour tous en première et de privilégier un écrit argumentatif à partir d'un texte lui-même argumentatif et de garder la dissertation pour la spécialité HLP. C'est ce que nous avons suggéré.

La conclusion de la rencontre et les points de consensus qui se dégagent sont les suivants :

- Les programmes sont trop chargés.
- Il y a un rejet des œuvres obligatoires en 1ère par la majorité des organisations syndicales.
- L'articulation entre grammaire et programme de littérature est à revoir.
- Il y a des débats et des interrogations nombreuses autour du carnet.
- L'articulation avec le collège est à revoir.
- En séries technologiques il est crucial de réduire l'ampleur du programme.

Le SNES-FSU vous invite à répondre massivement aux consultations sur les programmes afin de peser sur leur évolution et proposera des modifications pour tenter de rendre ce programme plus moderne, plus attractif pour les élèves et les enseignant es, moins lourd, afin de donner du sens aux apprentissages dans la discipline.

Consultation SNES-FSU:

http://www.snes.edu/Enquetes/index.php/977153?lang=fr

Consultation ministérielle :

https://ppe.orion.education.fr/pole ppe/itw/answer/s/tvg3oye6xi/k/LZnn8Yi